

Résister aux formes dominantes de l'écrit et viser une 'auteurisation' des acteurs de terrain via le Journal de l'alpha

Sylvie-Anne GOFFINET
Lire et Ecrire Communauté française

Le *Journal de l'alpha* est le périodique de Lire et Ecrire, mouvement d'éducation permanente qui vise une transformation sociale à travers une alphabétisation populaire. Pourtant, ses modalités de rédaction diffèrent peu de celles de la toute grande majorité des revues. Des modalités qui bien souvent reproduisent le rapport social dominants-dominés qui traverse la production des écrits : d'un côté ceux qui écrivent et de l'autre ceux à qui sont destinés ces écrits ; d'un côté ceux qui transmettent leurs savoirs et leurs réflexions sur le monde, la société, de l'autre ceux qui reçoivent ces savoirs et ces réflexions sans pouvoir diffuser les leurs. Est-il possible de rompre avec ce modèle en promouvant une écriture plus populaire, voire en recourant à l'oral, pour que le *Journal de l'alpha* soit davantage en phase avec le projet d'émancipation collective de Lire et Ecrire ?

Comme chacun des participants à la formation *Recherche en éducation permanente/populaire*, j'ai été invitée à choisir une question de départ « émergeant de la pratique de terrain » et amenant à « réfléchir à la manière de construire de nouveaux savoirs stratégiques pour contribuer à la transformation sociale ». Travaillant à Lire et Ecrire comme secrétaire de rédaction du *Journal de l'alpha*, et mon contact avec le terrain¹ se faisant principalement dans ce cadre, j'ai formulé une question de départ orientée vers la recherche d'une plus grande participation des acteurs de première ligne à la rédaction du périodique : *Quel type de rapport à l'écrit mettre en œuvre à travers un Journal de l'alpha 'revisité', en lien avec un projet d'écriture permettant aux contributeurs de s'auteuriser dans une perspective d'éducation populaire, en phase avec le projet de Lire et Ecrire ?*

Ce n'était en réalité pas un chantier neuf. D'une part parce que lors du lancement d'un numéro, tous les travailleurs de Lire et Ecrire, quelle que soit leur fonction, sont invités à apporter leur contribution au *Journal de l'alpha*², et ce quel que soit le thème. Certains qui n'ont jamais pris la plume dans une revue participent à la rédaction suite à cet appel. D'autre part parce qu'il y avait déjà eu des tentatives réussies de pratiques d'écriture alternatives ayant abouti à la publication d'articles : contribution sous forme d'un texte patchwork initié et mis en forme par un comité de rédaction formé pour l'occasion, table ronde et interviews retranscrits, texte coécrit par des travailleurs de terrain et des chercheurs de Lire et Ecrire (ou un membre du comité de rédaction), autres formes de soutien à l'écriture...Cependant, parce que minoritaires, ces pratiques restaient encore marginales.

¹ Par 'terrain', j'entends l'ensemble des travailleurs en contact direct avec le public. J'ai pour ma part peu de contacts avec le public, le *Journal de l'alpha* étant destiné prioritairement aux intervenants du secteur.

² Via les relais régionaux du *Journal de l'alpha* ou les responsables des coordinations régionales.

Le comité de rédaction du *Journal de l'alpha* était par ailleurs en réflexion sur le sujet depuis quelques années. C'est une des raisons qui nous avait conduits à mener en 2013 une double enquête auprès des auteurs ayant participé à la rédaction de l'un ou l'autre numéro et auprès des régionales de Lire et Ecrire, enquête par questionnaires et rencontres avec les équipes de terrain. Via ces enquêtes, un certain nombre de freins à l'écriture avaient été mis en évidence : crainte de la page blanche, manque d'intérêt pour le travail d'écriture, crainte que l'article entraîne un jugement négatif sur la forme ou sur le fond... Dès lors, pourquoi ne pas mettre en réflexion et expérimenter plus avant les pratiques alternatives, celles qui par exemple permettent de sortir de la solitude de l'écrivain par la coécriture, le travail collectif sur un texte..., afin d'augmenter la part d'articles produits par ceux qui d'habitude n'écrivent pas (et dont les savoirs ne sont dès lors pas transmis au-delà de leur groupe de pairs, de collègues). Et afin que le principe 'tous écrivains' défendu par le comité de rédaction devienne davantage réalité en permettant à tous de 's'auteuriser'.

L'écriture, un quasi-monopole

L'écriture d'articles en vue d'une publication dans une revue est habituellement monopolisée par ceux que l'on nomme 'les intellectuels', les 'chercheurs' ou autres habitués de l'analyse réflexive. Citons Jean Foucambert³ qui dit que « *l'écrit est du côté du système, du méta-physique, du monde re-pensé, re-créé par l'effort de le concevoir dans les contraintes du texte* ». Autrement dit : « *L'écriture est du côté du pouvoir, non seulement parce qu'elle manipule du langage* » – langage que J. Foucambert qualifie de 'matériau politique' – « *mais aussi parce qu'elle oblige, pour naître, à regarder autrement le réel, à le distancier, à le théoriser, à travailler sa cohérence, à exprimer son ordre. C'est en cela qu'écrire est une autre manière de penser, celle qui permet de passer de la régulation et de l'analyse de l'action à la recherche et à la reconstruction de ce qui fait que les choses sont ce qu'elles sont.* »

De ce fait, ce sont ceux qui écrivent les ouvrages, les articles de revues... qui, par leurs pratiques, déterminent les normes de l'écriture. Les personnes qui n'ont pas l'habitude d'écrire, quand elles décident de franchir le pas, sont ou se sentent obligées de se soumettre à ces normes fixées par d'autres. Cette domination/soumission qui se joue à travers les normes/codes de l'écriture est forte puisqu'elle opère à la fois au niveau du contenu, du fond – analyse réflexive appuyée sur une argumentation ou sur une mise en perspective de faits – et au niveau de la forme – construction de phrases, enchaînements et liens logiques, syntaxe, vocabulaire, orthographe, citations, références bibliographiques, etc.

Même l'orthographe participe à ce processus de domination/soumission comme l'explique Benoit Wautelet⁴ : « *Historiquement, à la moitié du XVII^e siècle, l'orthographe française a été fixée pour exclure. Le Dictionnaire de l'Académie ne s'en cachait pas : il s'agissait de 'distinguer l'honnête homme des ignorants et des simples femmes'. C'était un savoir de savants sachants, la chasse gardée d'une élite férue d'étymologie et jalouse de son pouvoir.* » Et il poursuit, montrant combien la norme a été rigidifiée pour être imposée au peuple au moment où celui-ci a eu accès à l'écriture : « *L'orthographe n'a pas toujours eu l'importance sociale qu'on lui connaît et assigne aujourd'hui. Il fut un temps où une grande tolérance était de mise : de grands auteurs pouvaient écrire un même*

³ Jean FOUCAMBERT, in Paul LÉON et Jeannette ROUIDER, *L'écriture. Préalables à sa pédagogie*, AFL, 1988, Préface, p. 5 (en ligne : www.lecture.org/ressources/ecriture/prealables_LEON/PREFACE_LEON.pdf).

⁴ Benoit WAUTELET, *Pour une orthographe démocratique et sociale*, in *La Libre.be*, 26 janvier 2014, www.lalibre.be/debats/opinions/pour-une-orthographe-democratique-et-sociale-52e53e8a3570e5b8eee799bc

mot de différentes manières dans leur œuvre sans que personne ne s'en offusque. Actuellement, depuis l'obligation scolaire, l'orthographe constitue un acteur social de tout premier plan : c'est un vecteur de reconnaissance (ceux qui maîtrisent l'orthographe et qui peuvent parfois en éprouver une fierté arrogante) et de rejet (ceux qui ne savent ni lire ni écrire et en nourrissent qui un complexe d'infériorité qui un réflexe de repli sur soi-même). »

Et que dire de la règle grammaticale du masculin qui l'emporte ? Cette règle ne participe-t-elle pas à la domination hommes-femmes dans les rapports sociaux ? De nombreux auteurs parlent de 'genre' pour signifier la socialisation du sexe à travers des rapports de pouvoir⁵. 'Accorder en genre est donc loin d'être anodin, particulièrement dans le *Journal de l'alpha* puisque la plupart des travailleurs de l'alpha sont des femmes (remarquez l'emploi du masculin pour désigner un groupe majoritairement féminin). La définition de Christine Delphy⁶ – « *Le genre est le système de division hiérarchique de l'humanité en deux moitiés inégales* » – trouve ici une application grammaticale : il suffit d'un seul élément masculin pour que celui-ci l'emporte. Bonjour l'inégalité...

'Écrivants', 's'autoriser' : de nouveaux mots pour de nouvelles pratiques

La perspective de produire de 'nouveaux écrits' me semble correspondre à l'émergence de '**nouveaux écrivants**' tels que Roland Barthes⁷ les définit (en opposition aux écrivains) : « *Les écrivants sont des hommes 'transitifs' ; ils posent une fin (témoigner, expliquer, enseigner) dont la parole n'est qu'un moyen ; pour eux, la parole supporte un faire, elle ne le constitue pas. Voilà donc le langage ramené à la nature d'un instrument de communication, d'un véhicule de la 'pensée'. Même si l'écrivain apporte quelque attention à l'écriture, ce soin n'est jamais ontologique : il n'est pas souci.* » L'écrivain s'il est centré sur la communication n'est pas centré sur l'aspect technique de la forme écrite, comme le style par exemple.

Comme le dit Yvette Moulin⁸, « *l'important n'est pas dans la belle littérature mais dans la proximité entre ce que l'on voudrait dire et ce que l'on écrit* ». Pour rendre compte de cette 'écriture de proximité', Y. Moulin utilise le terme '**s'autoriser**' dans lequel on entend 'auteur' et 's'autoriser', et qui signifie donc 's'autoriser à être auteur' : « *L'écriture est un véritable processus d'autorisation grâce auquel, de façon malgré tout distincte, je deviens auteur de moi autant que de ce que je produis.* » (Jacques Ardoïno⁹). S'autoriser c'est se donner la légitimité d'écrire. C'est s'autoriser à travers l'écrit à prendre de la distance par rapport à la norme qui définit ce qu'est un écrit réflexif (contenu/fond) et les formes à appliquer/respecter. C'est produire un écrit, témoin et trace de son propre ancrage dans la société. « *Écrire c'est d'emblée bien plus qu'écrire* », dit Omer Arrijs¹⁰. Avec

⁵ « *Le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir.* » (Joan SCOTT, **Genre : une catégorie utile d'analyse historique** (traduction), in *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988, p. 141, en ligne : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759).

⁶ Christine DELPHY, **L'ennemi principal. Tome 2 : Penser le genre**, Syllepse, 2001, p. 52 (cité par Saïd BOUAMAMA et Yvon FOTIA, in **Dictionnaire des dominations**, Syllepse, 2012, p. 180).

⁷ Roland BARTHES, **Écrivains et écrivants** (1960), in **Essais Critiques**, Seuil, 1964, p. 151 (extrait en ligne : http://juliengautier.net/dbtext/download.php?texfname=barthes_ecrivainecrivant.pdf).

⁸ Yvette MOULIN, **La coordinatrice pédagogique : être sujet de son développement, ou comment 's'autoriser' entre savoir intégrateur et pouvoir émancipateur ?**, in *Les Cahiers du Fil Rouge*, CFS, n°18, juin 2013, p. 37 (téléchargeable à la page : http://ep.cfsasbl.be/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=19).

⁹ Jacques ARDOÏNO, **L'écriture : s'autoriser entre soi et autres** (Éditorial), in **Pratiques de formation-Analyses**, Université Paris VIII, n°44, 2002, pp. 5-12, cité par Yvette MOULIN, op. cit., p. 37.

¹⁰ Omer ARRIJS, **Ateliers d'écriture, écriturisation, écrivains... quel jeu ?**, in *Journal de l'alpha*, n°98, mai-juin 1997, p. 7 (téléchargeable <http://www.lire-et-ecrire.be/ja98>).

l'écriture, c'est sa propre identité que l'on engage, c'est sa place que l'on redéfinit dans les rapports sociaux.

S'auteuriser en s'emparant du pouvoir d'écrire implique un changement de paradigme, de s'orienter vers un paradigme alliant résistance et libération par rapport aux normes dominantes dans un rapport continu entre fond et forme :

- au niveau du fond : se placer dans une perspective de production d'écrits populaires dont le critère n'est plus la rigueur scientifique mais le Sincère, le Vrai, le Juste au sens où l'entend Majo Hansotte¹¹, une adéquation avec le vécu (le Sincère), avec le contexte (le Vrai), avec le 'Nous toutes et tous' (le Juste) ;

- au niveau de la forme : entrer en résistance par rapport à l'imposition des normes dominantes de l'écriture, viser une libération, une re-création de la forme écrite.

Ce qui ne signifie pas qu'il s'agit de créer une ou des 'nouvelle(s) norme(s)'. Nous sommes persuadés que la diversité des écrits est signe de richesse, de 'valeur ajoutée', comme l'est la diversité culturelle dans une société. Chacun doit pouvoir trouver une manière de s'exprimer en accord avec son origine de classe, son genre, sa culture¹².

Faire une place à l'oralité

Reprenant le titre et le sous-titre d'un ouvrage de Jack Goody¹³, Jean-Marie Privat¹⁴ dit que « *la raison graphique*¹⁵, c'est la domestication de la pensée sauvage ». Pour entrer dans l'ordre graphique, il faut accepter de spatialiser sa pensée, mais aussi de faire entrer son langage dans un ordre géométrique, d'aplatir le monde. Ce qu'illustre physiquement le plan qui met à plat un univers en trois dimensions. C'est également valable pour tout passage à l'écrit qui implique une rationalisation, une réduction de la complexité du réel. Pour certains, insoumis et résistants souvent issus de la tradition et de la culture populaire, « *l'écrit, c'est silencieux, muet, immobile, calibré, standardisé, anonyme parfois, noir et blanc, intemporel, éternel. C'est mort ! (...), l'écrit c'est comme un déni de réalité, c'est l'absent, ce n'est pas la photographie du réel, encore moins son expérience sensible et immédiate* »¹⁶. En recourant préférentiellement à la 3^e personne de la conjugaison plutôt qu'à la 1^{re} ou la 2^e, du singulier ou du pluriel, l'écrit réflexif dépersonnalise, décolorise le réel. Et J.-M. Privat de formuler la dualité permanente entre l'écrit et l'oral de la façon suivante : « *Que gagne la pensée à se géométriser et qu'est-ce qu'elle y perd, eu égard à ce qu'est la vitalité, la multilatéralité de la communication orale, par exemple ?* »¹⁷

¹¹ Majo HANSOTTE, **Le Juste, l'Injuste et les intelligences citoyennes**, in *Journal de l'alpha*, n°192, 1^{er} trimestre 2014, p. 27 (téléchargeable : www.lire-et-ecrire.be/ja192).

¹² Dans son livre *L'écriture comme un couteau* (Stock, 2003), livre-entretien avec l'écrivain mexicain (d'origine française) Frédéric-Yves Jeannet, Annie Ernaux dit qu'elle se devait de trouver une manière de s'exprimer en accord avec son origine populaire. Pour cette raison, elle a importé dans la littérature quelque chose de dur, de lourd, de violent même –mais toujours quelque chose de réel – lié aux conditions de vie, à la langue du monde ouvrier et paysan qui a été le sien jusqu'à ses dix-huit ans. On peut facilement concevoir que cette relation à l'écriture, comme arme ou expression de soi, dans un ancrage historique, social, culturel ou politique, ne devrait, pour aucune raison, être limitée à l'écriture littéraire.

¹³ Jack GOODY, **La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage**, Éd. de Minuit, 1979.

¹⁴ Jean-Marie PRIVAT, **La raison graphique à l'œuvre**, in *Les Actes de Lecture*, n°108, décembre 2009, pp. 45-54 (en ligne : www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL108/AL108_p045.pdf).

¹⁵ Modes de pensée, processus cognitifs et rapports au monde induits par la maîtrise et l'incorporation du geste graphique.

¹⁶ J.-M. PRIVAT, op. cit., p. 47.

¹⁷ Ibid., p. 50.

Ne faut-il pas aussi faire place à l'oralité dans le *Journal de l'alpha*, s'ouvrir à la production et la publication de documents plus en phase avec des formes de langage issues de l'oralité ? Pour que les résistants, les insoumis à l'ordre graphique y trouvent aussi la possibilité de partager leur réflexion et leur pratique ? Poser la question c'est déjà y répondre...

Vers un Journal de l'alpha 'revisité'

De 'nouveaux' outils d'écriture – y compris les réalisations graphiques (dessins/BD, photomontages, schémas/graphiques,...) –, le recours à l'oral nous paraissent susceptibles de faire émerger un processus d'auteurisation de toutes et tous ceux qui veulent/voudront partager leur pratique et leur réflexion. Il s'agit d'une part d'investiguer les pistes qui ont déjà été expérimentées mais en leur donnant plus d'ampleur, d'autre part d'en expérimenter de nouvelles, à rechercher tous azimuts, sans (auto)censure, sans les écarter en raison d'une soi-disant inadéquation à une publication de type 'revue'. Avec une ouverture vers les formes mixtes oral/écrit – 'dictée au scripteur'¹⁸ par exemple –, le recours à la mise en ligne pour les productions audios et vidéos – enregistrement audio d'une prise de parole, vidéo d'une (d'extraits de) séance d'animation,... Les contributions issues d'un tissage d'apports individuels (texte choral) et les productions coopératives, comme la rédaction par une équipe locale d'un texte collectif, une vidéo réalisée par des collègues travaillant sur un même projet, la coconstruction d'une contribution par un formateur et son groupe d'apprenants..., sont également des pistes à investir.

Les auteurs sont par ailleurs invités à se donner la liberté de se dégager d'un maximum de contraintes. Que ce soient les contraintes de fond : caractère réflexif/analytique de l'article, articulation des idées,... Ou que ce soient les contraintes formelles comme le nombre de signes, les formes conventionnelles de l'écriture d'articles : titre, chapeau, corps du texte organisé en paragraphes, respect des formes 'académiques' de l'écriture, références bibliographiques, y compris la grammaire et l'orthographe, etc. Les auteurs sont encouragés à déterminer eux-mêmes la forme de leur écrit et à contribuer ainsi, s'ils le souhaitent, à un processus de déconstruction des normes existantes/ (re)construction de nouvelles normes.

Nous avons choisi de mettre cette recherche en œuvre par la pratique, l'expérimentation, la confrontation directe avec le terrain. Via leurs réponses à un 'questionnaire-guide' diffusé pour la première fois en juin 2015, les candidats-auteurs sont dorénavant invités à constituer une sorte de 'cahier des charges' en vue de spécifier ce qu'ils/elles attendent de la rédaction. Le rapport entre la rédaction et les auteurs se trouve de ce fait inversé puisque jusqu'ici c'était la rédaction qui fournissait un 'cahier des charges' aux auteurs¹⁹. Ce questionnaire-guide est accompagné d'un document d'information clarifiant préalablement le cadre du travail collaboratif mis en place pour la publication des contributions, que ce soit dans le *Journal de l'alpha* lui-même ou sur le site de Lire et Ecrire, en lien avec le sommaire du numéro auquel ces contributions se rattachent.²⁰

¹⁸ Texte écrit en binôme par l'auteur (amenant le fond) et un membre de la rédaction (en tant que soutien à la formulation).

¹⁹ Ce document avait principalement pour objet de transmettre des consignes d'écriture aux auteurs et de les informer des modalités de rédaction et de publication des articles.

²⁰ La mise en œuvre de cette autre manière de concevoir la relation entre les auteurs et la rédaction a coïncidé avec la constitution du sommaire d'un numéro sur la pédagogie du projet, belle opportunité pour permettre une auteurisation des travailleurs de terrain puisqu'ils sont nombreux à pratiquer cette pédagogie, notamment

Il reste néanmoins des balises non négociables, afin de ne pas faire dévier le *Journal de l'alpha* de son objectif, à savoir la publication et la diffusion de réflexions, débats et pratiques de terrain en lien avec l'alphabétisation des adultes, et ce dans le respect de la charte du Mouvement Lire et Ecrire dont il est la publication. Ainsi, comme par le passé, les contributions doivent :

- s'inscrire dans une perspective de construction d'une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique ;
- être accessibles à un large public, en particulier les intervenants du secteur de l'alpha, qui ne sont pas nécessairement spécialistes des questions abordées ;
- se rapporter au thème du numéro dans lequel (en lien avec lequel, dans le cas d'une publication en ligne) la contribution sera publiée et contribuer à la construction d'un savoir-ressource sur la question traitée ;
- être lisible par tous car l'écrit étant une parole différée – il est « *produit hors de l'ici et maintenant inhérent à l'oral, adressé à un interlocuteur ne partageant pas forcément le même univers de référence* »²¹ –, la marge de liberté dont dispose l'écrivain doit être négociée au cas par cas afin que son texte puisse être lu/compris à distance (distance géographique, professionnelle, culturelle...).

La lisibilité n'est cependant pas toujours celle que l'on croit. Les écrits universitaires, pourtant très bien écrits d'un point de vue formel et intégrant de manière optimale le caractère différé de l'écrit, sont souvent jugés rébarbatifs et inaccessibles. « *Il y a en cet endroit* », dit Christian Verrier²², initiateur du projet d'Université populaire expérimentale de Paris 8 (U2P8) et accompagnateur de la formation *Recherche en éducation* populaire – à laquelle le présent article est lié –, « *une réflexion à mener lorsque nous voulons écrire, non seulement 'avec', mais aussi lorsque nous voulons mettre nos écrits de recherche à la disposition/portée de celles et ceux avec qui nous sommes en éducation populaire, et qui éprouveraient des réticences de tous ordres à entrer dans des écrits de recherche. C'est bien là (surtout là ?) que l'invention d'écriture peut faire feu de tout bois, et même se passer de l'écriture conventionnelle.* »

Un projet utopique ?

Expérimenter d'autres modes de production d'écrits, est-ce une utopie ?

Oui car le cadre social et culturel de la production et de la publication de revues risque de rester pour longtemps encore inchangé : les rapports sociaux de domination et de soumission continueront à œuvrer dans la quasi-totalité des publications et les pratiques marginales resteront minoritaires. Comme le dit Omer Arrijs parlant des ateliers d'écriture²³, « *la hiérarchie culturelle n'est pas abolie. Quelle illusion ce serait de le croire !* ». Mais, poursuit-il, « *quelque chose s'est peut-être ouvert, un travail commencé s'est peut-être prolongé : (...) on se met à pouvoir écrire et, dans l'acte même de cet accès à l'écriture, on perçoit la distance à l'écriture qu'on espère, (...), on se retrouve devant le choix d'arrêter d'écrire ou d'écrire encore pour tenter de combler la distance et ainsi de suite.* ». Il s'agit davantage d'un chemin que d'un aboutissement...

en lien avec la préparation d'événements comme le *Printemps de l'alpha* – qui cette année s'inscrivait dans le cadre du *Festival Pop Up* (Jemappes, mai 2015) axé sur l'expression des cultures populaires – et *Arts & Alpha* (Bruxelles, mai 2015 également).

²¹ Jacques BERNARDIN, **Distance et malentendus face à l'écrit**, in *Journal de l'alpha*, n°167-168, février-avril 2009, p. 74 (téléchargeable : www.lire-et-ecrire.be/ja167).

²² Christian VERRIER, **Retentissement de la sixième séance** de la formation sur la recherche en éducation populaire organisée par CFS, séance sur le thème *Écrire avec...*, 17 mars 2015 (document interne).

²³ Omer ARRIJS, op. cit., p. 8.

Au niveau sociétal, changer le rapport à l'écrit participe au changement des rapports sociaux. Comme le dit Majo Hansotte à propos des intelligences citoyennes²⁴, il s'agit d'un projet utopique, mais c'est une utopie nécessaire pour le combat démocratique : « *Ainsi l'égalité parfaite, permanente et absolue entre les humains, c'est une utopie, on ne l'aura jamais, il y aura toujours un écart entre cette exigence et les faits. Mais c'est une exigence combattive, indispensable à l'évolution démocratique, qui contribue à critiquer et à transformer la réalité, à maintenir le conflit indispensable à la dynamique démocratique.* »

Par la transformation du rapport à l'écrit dans le cadre du *Journal de l'alpha*, périodique de Lire et Ecrire, une brèche est peut-être en train de s'ouvrir, un travail neuf de s'amorcer, de s'orienter vers une écriture plus en phase avec les objectifs de l'éducation populaire. Dans l'espoir qu'il rencontre une attente et un désir de la part des acteurs de terrain et qu'il puisse s'ancrer dans leurs pratiques et se développer, s'affiner au fil des numéros. À ce stade, c'est encore un pari et un défi...

²⁴ Majo HANSOTTE, **Mettre en œuvre les intelligences citoyennes. Une méthodologie de Majo Hansotte**, Le Monde selon les femmes, 2013, p. 14 (en ligne : www.rcentres.gc.ca/files/mettre-en-oeuvre-intelligences-citoyennes.pdf).